

LES FONDS MÉTALLOS, COMPLÉMENTAIRES À VOTRE RÉGIME DE RETRAITE ET AU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

Les membres du Syndicat des Métallos qui disposent d'un régime de retraite peuvent profiter des bas frais d'administration du fonds Métallos tandis que ceux qui investissent dans le Fonds de solidarité FTQ peuvent réinvestir le remboursement d'impôt provenant de leur contribution au Fonds de Solidarité FTQ dans les Fonds Métallos. Leur investissement total sera donc équivalent au double de leur contribution nette et leurs épargnes seront ainsi diversifiées.

Le service de planification de la retraite Métallos (SPRM)

Le SPRM est offert à tous les membres du Syndicat des Métallos et leur famille depuis le 1^{er} novembre 2015.

L'objectif du SPRM est d'offrir aux participants des services-conseils à domicile ou en milieu de travail en matière de planification de revenu à la retraite. Vous avez ainsi accès aux services d'un conseiller de iA Groupe financier qui peut vous guider dans les décisions importantes liées à votre planification de retraite.

Le conseiller peut entre autres :

- Dresser le portrait actuel de vos revenus à la retraite
- Évaluer vos besoins pour la retraite en fonction de vos propres objectifs et de votre capacité d'épargne
- Établir un plan d'action et formuler, s'il y a lieu, des recommandations en ce qui a trait aux objectifs que vous désirez atteindre et aux moyens à prendre pour y arriver

Pour chacun de ces éléments, les aspects financiers, comptables et fiscaux sont pris en compte.



**UNE FORCE
COLLECTIVE
POUR ASSURER
MON PRÉSENT ET
MON AVENIR!**

**Vous êtes intéressés par l'offre
des Fonds Métallos ou par le SPRM ?
Parlez-en avec votre permanent afin
qu'il vous mette en contact avec une
personne-ressource du CASOM.**

Vous pouvez aussi obtenir plus d'information
en contactant :

**LE SERVICE À LA CLIENTÈLE
DE IA GROUPE FINANCIER**

Courriel : pension@ia.ca
Téléphone : 1 800 567-5670

Le Comité des Avantages SOciaux Métallos
(CASOM)

Courriel : casom@metallos.ca
Téléphone : 1 800 361-5756

Le CASOM : un peu d'histoire

En 1989, le Syndicat des Métallos (FTQ) a formé le Comité des Avantages Sociaux Métallos, le CASOM. L'objectif du Syndicat des Métallos, lors de la création du CASOM, était favoriser le regroupement des sections locales et unités afin d'obtenir un régime d'assurance collective au coût le plus juste possible et d'aider au traitement des réclamations refusées.

Le Comité est composé de dirigeants de syndicats locaux, de permanents syndicaux et de membres de la direction des Métallos du Québec. Les membres du Comité sont élus lors de l'assemblée annuelle du CASOM, qui a lieu lors de l'assemblée annuelle des Métallos du Québec.

En 1999, le CASOM a élargi son mandat en créant les Fonds Métallos, qui regroupent aujourd'hui les actifs de plusieurs programmes d'épargne-retraite des sections locales et des unités du Syndicat des Métallos. Les membres ont notamment accès à des fonds diversifiés performants, surveillés par le CASOM et par une firme d'actuaire indépendante choisie par le CASOM, le tout avec des frais inférieurs à ceux du marché.

Dès 2013, bon nombre de membres approchant de la retraite signifiaient avoir besoin de conseils afin de les aider dans la planification de leur retraite. C'est en 2015 que le CASOM réussit à mettre en place toutes les conditions pour créer le Service de Planification de Retraite Métallos (SPRM).

Le CASOM : son rôle

- Sélectionner l'administrateur des Fonds Métallos, la firme d'actuaire indépendante chargée de vérifier le travail de l'administrateur, le fiduciaire et gardien de valeurs et les gestionnaires, afin de s'assurer qu'ils travaillent tous dans le meilleur intérêt des participants;
- Surveiller la gestion et la performance des Fonds Métallos;
- Promouvoir les Fonds Métallos auprès des membres et des sections locales.

Les Fonds diversifiés Métallos : des fonds sur mesure

Les trois Fonds diversifiés Métallos sont gérés selon la politique de placement adoptée par le CASOM sur les conseils de ses actuaire. L'objectif des fonds est de maximiser le rendement tout en réduisant les variations annuelles, et ce, au meilleur coût possible, tout en tenant compte du niveau de tolérance au risque de chaque participant.

L'offre Métallos : bien plus que des Fonds diversifiés !

En plus des Fonds Métallos, le CASOM offre une grande variété de régimes, notamment les suivants :

- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)
- Compte de retraite immobilisé (CRI)
- Fonds enregistré de revenu de retraite (FERR)
- Fonds de revenu viager (FRV)
- Régime de participation différée aux bénéfices (RPDB)
- Régime de pension agréé à cotisations déterminées (RPA CD)
- Régime de retraite simplifié (RRS)
- Régime de pension agréé à prestations déterminées (RPA PD)
- Régime non enregistré
- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
- Compte d'investissement seulement

... UNE ÉQUIPE D'EXPERTS DÉVOUÉS

Les conseillers sélectionnés par le CASOM vous aident à choisir, à mettre en place et à administrer le régime qui convient le mieux aux intérêts de vos membres.

... UN CONSEILLER MOBILE EXCLUSIF

Le conseiller du CASOM est disponible pour se rendre sur le lieu de travail et en assemblée afin de proposer des solutions d'investissement en lien avec les objectifs d'épargne de vos membres.

... DES SOLUTIONS DE PLACEMENT SUPPLÉMENTAIRES

Les membres peuvent également choisir d'investir dans des outils de placement supplémentaires choisis par le CASOM, soit des :

- Portefeuilles « cycle de vie » personnalisés, qui sont spécialement conçus pour les Métallos et s'ajustent automatiquement selon l'âge (ou le cycle de vie) du membre.
- Certificats de placement garanti comportant des échéances d'un à dix ans. L'administrateur des Fonds Métallos accorde aux membres une bonification avantageuse du taux d'intérêt par rapport aux taux offerts sur le marché.
- Une sélection complète et diversifiée de fonds à la carte peut être disponible selon les caractéristiques du régime et des besoins de chaque section locale.

... UNE TARIFICATION AVANTAGEUSE

Les frais annuels de gestion des fonds sont parmi les plus bas sur le marché et ceux-ci diminuent au fur et à mesure que l'actif du regroupement augmente. De plus, il n'y a pas de frais d'entrée ou de sortie dans les fonds.

... DES SERVICES WEB TRANSACTIONNELS

En consultant notre site au www.metallos.org (section Fonds Métallos de l'onglet Avantages sociaux), les membres ont accès à une foule de renseignements sur les Fonds Métallos. Des services transactionnels sont aussi offerts par l'entremise du site Internet sécurisé de l'administrateur des Fonds Métallos.

... UNE CONTRIBUTION FACILE ET RAPIDE

Que ce soit par déduction sur la paie, par versements forfaitaires ou par prélèvements bancaires, les membres peuvent cotiser facilement et rapidement. Ils peuvent aussi transférer leur REER ou toute autre forme d'épargne directement dans les Fonds Métallos.

... DES COMMUNICATIONS ADAPTÉES

Le relevé du participant est posté aux membres tous les six mois. Ce relevé à jour est également disponible quotidiennement sur le site Internet de l'administrateur des fonds. De plus, des publications visant l'éducation financière des membres sont accessibles par Internet. Grâce à la ligne téléphonique sans frais, les agents du service à la clientèle de l'administrateur des Fonds Métallos se feront un plaisir de répondre à vos questions et à celles de vos membres.

